



VERITAS
Asset Management

États financiers intermédiaires

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VERITAS

30 juin 2024
(non audité)

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VERITAS

30 juin 2024

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
État de la situation financière	2
État du résultat global.....	3
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableau des flux de trésorerie.....	5
Annexe du portefeuille.....	6-7
Notes annexes	8-18

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Veritas Asset Management Inc.** en sa qualité de gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers incombe au gestionnaire du Fonds.

Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les méthodes comptables significatives que le gestionnaire considère comme appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire,

"Antonio Scilipoti"

1^{er} août 2024

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Veritas Asset Management Inc., le gestionnaire du Fonds, mandate un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Selon les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent, il faut indiquer dans un avis distinct qu'un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État de la situation financière Au 30 juin 2024 (non audité)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie (note 3)	805 675 \$	261 306 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	32 719 563	30 673 773
Dividendes et intérêts à recevoir	106 240	78 394
Souscriptions à recevoir	323	11 158
Remboursements de charges à recevoir	105	-
	33 631 906	31 024 631
PASSIF		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	59 826	50 340
Frais de gestion à payer (note 5)	25 834	24 824
Rachats à payer	17 802	2 309
	103 462	77 473
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	33 528 444 \$	30 947 158 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	3 024 459 \$	2 946 995 \$
Catégorie F	27 466 912	25 252 366
Catégorie I	3 037 073	2 747 797
	33 528 444 \$	30 947 158 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Catégorie A	213 177	227 215
Catégorie F	1 893 435	1 914 759
Catégorie I	213 942	214 041
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A	14,19 \$	12,97 \$
Catégorie F	14,51	13,19
Catégorie I	14,20	12,84

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« Antonio Scilipoti »

Gestionnaire et fiduciaire
Veritas Asset Management Inc.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État du résultat global Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	2024	2023
Revenus		
Revenu de dividendes	442 998 \$	387 824 \$
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	66 958	46 388
Profit net réalisé sur placements	2 097 264	1 773 967
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	825 032	(1 117 882)
	3 432 252	1 090 297
Charges		
Frais de gestion (note 5)	173 542	170 278
Coûts d'exploitation	101 987	103 460
Droits de garde	20 140	12 180
Honoraires d'audit	19 536	18 924
Frais juridiques	11 542	11 655
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	7 126	16 869
Honoraires du comité d'examen indépendant	6 810	6 306
Charges d'intérêts et coûts d'emprunt	285	661
Retenues d'impôt à la source	208	-
Remboursements de charges par le gestionnaire (note 5)	(448)	(3 180)
	340 728	337 153
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 091 524 \$	753 144 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	261 970 \$	39 360 \$
Catégorie F	2 538 949	651 130
Catégorie I	290 605	62 654
	3 091 524 \$	753 144 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Catégorie A	1,21 \$	0,18 \$
Catégorie F	1,32	0,33
Catégorie I	1,36	0,31

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2024					
Catégorie A	2 946 995 \$	140 466 \$	(324 972) \$	261 970 \$	3 024 459 \$
Catégorie F	25 252 366	2 489 737	(2 814 140)	2 538 949	27 466 912
Catégorie I	2 747 797	–	(1 329)	290 605	3 037 073
	<u>30 947 158 \$</u>	<u>2 630 203 \$</u>	<u>(3 140 441) \$</u>	<u>3 091 524 \$</u>	<u>33 528 444 \$</u>

* Pour la période close le 30 juin 2024, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à néant et à néant.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2023					
Catégorie A	2 821 871 \$	291 689 \$	(350 842) \$	39 360 \$	2 802 078 \$
Catégorie F	30 963 349	2 145 595	(9 340 227)	651 130	24 419 847
Catégorie I	2 480 177	48 500	(486)	62 654	2 590 845
	<u>36 265 397 \$</u>	<u>2 485 784 \$</u>	<u>(9 691 555) \$</u>	<u>753 144 \$</u>	<u>29 812 770 \$</u>

** Pour la période close le 30 juin 2023, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 28 381 \$ et à (28 381) \$.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Tableau des flux de trésorerie Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	2024	2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 091 524 \$	753 144 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur placements	(2 097 264)	(1 773 967)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(825 032)	1 117 882
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation du montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	–	(890 591)
(Augmentation) diminution des dividendes et intérêts à recevoir	(27 846)	52 961
Augmentation des remboursements de charges à recevoir	(105)	(170)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	9 486	7 931
Augmentation du montant à payer en contrepartie des placements achetés	–	66 778
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	1 010	(6 822)
Produit de la vente de placements	18 868 975	50 573 200
Achat de placements	(17 992 572)	(43 936 162)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>1 028 176</u>	<u>5 964 184</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 641 038	2 451 708
Montant payé au rachat de parts rachetables	(3 124 948)	(9 663 174)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(483 910)</u>	<u>(7 211 466)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	544 266	(1 247 282)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	103	(12 691)
Trésorerie au début de la période	261 306	616 165
Trésorerie à la fin de la période	<u>805 675 \$</u>	<u>(643 808) \$</u>
Informations supplémentaires*		
Intérêts payés	285 \$	661 \$
Intérêts reçus	66 958	46 388
Dividendes reçus, après déduction des retenues d'impôt à la source	414 944	440 784

* Incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Annexe du portefeuille Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
12 900	Mines Agnico Eagle Limitée	872 131 \$	1 154 292 \$	3,44
81 200	Air Canada	1 480 935	1 453 480	4,34
49 200	Allied Properties Real Estate Investment Trust	834 585	753 252	2,25
31 500	AltaGas Ltd.	796 021	973 665	2,90
19 900	ARC Resources Ltd.	410 729	485 759	1,45
32 200	Aritzia Inc.	996 617	1 246 784	3,72
23 700	Atco Ltd.	886 963	923 590	2,75
14 600	Bombardier Inc.	723 749	1 280 858	3,82
21 500	Brookfield Infrastructure Partners LP	852 261	807 970	2,41
17 000	Canadian Natural Resources Ltd.	632 351	828 410	2,47
12 700	Canadien Pacifique Kansas City Ltée	1 297 629	1 368 298	4,08
20 000	Capital Power Corp.	750 414	779 800	2,33
25 100	Cenovus Energy Inc.	557 864	674 939	2,01
200	Constellation Software Inc.	563 674	788 376	2,35
20 300	Enbridge Inc.	1 001 026	988 001	2,95
5 000	goeasy Ltd.	543 433	985 600	2,94
15 301	Fiducie de placement immobilier Granite	1 122 356	1 037 255	3,09
20 400	Great-West Lifeco Inc.	837 376	814 164	2,43
46 974	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	833 827	800 437	2,39
13 511	Linamar Corp.	870 506	898 346	2,68
6 500	Les Compagnies Loblaw Limitée	838 102	1 031 550	3,08
18 500	Lumine Group Inc.	647 806	683 205	2,04
18 864	Lundin Gold Inc.	307 192	381 241	1,14
57 171	Les Aliments Maple Leaf Inc.	1 451 470	1 310 359	3,91
7 000	Nutrien Ltd.	486 648	487 550	1,45
25 400	Québecor inc.	796 602	733 298	2,19
3 400	Restaurant Brands International Inc.	320 859	327 760	0,98
78 100	Fonds de placement immobilier RioCan	1 460 442	1 312 861	3,92
17 400	Rogers Communications Inc.	972 300	880 440	2,63
9 400	Shopify Inc.	997 654	849 854	2,53
17 700	Suncor Énergie Inc.	744 221	923 055	2,75
12 500	Corporation TC Énergie	622 479	648 250	1,93
2 700	TFI International Inc.	459 175	536 328	1,60
7 500	Tourmaline Oil Corp.	512 045	465 375	1,39
		<u>27 481 442</u>	<u>29 614 402</u>	<u>88,34</u>

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions américaines			
17 700	Dorian LPG Ltd.	857 183 \$	1 016 597 \$	3,03
8 200	Restaurant Brands International Inc.	801 776	789 844	2,36
18 100	Wheaton Precious Metals Corp.	1 072 081	1 298 720	3,87
		<u>2 731 040</u>	<u>3 105 161</u>	<u>9,26</u>
	Total des placements détenus	30 212 482	32 719 563	97,60
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	<u>(5 702)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>30 206 780 \$</u>	32 719 563	97,60
	Autres actifs, montant net		<u>808 881</u>	<u>2,40</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>33 528 444 \$</u>	<u>100,00</u>

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

1. ORGANISATION DU FONDS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds d'actions canadiennes Veritas (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 23 avril 2018 (la « déclaration de fiducie »), dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion. Veritas Asset Management Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 1^{er} mai 2018. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Wellington Street West, Suite 3110, Toronto (Ontario) M5K 1E7, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme et des rendements améliorés ajustés en fonction des risques par rapport à l'indice de rendement total composé S&P/TSX. Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse, mais il peut également investir dans d'autres titres. Les titres du Fonds seront choisis principalement en fonction des recommandations de Veritas Investment Research Corporation (une société liée au gestionnaire). Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas officiellement recommandés par Veritas Investment Research Corporation. Le Fonds gère ses titres de manière à réduire au minimum la volatilité du portefeuille.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS »). Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur. La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le gestionnaire le 1^{er} août 2024.

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours de marché. Le Fonds utilise le dernier cours de marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (comme des prix) ou indirectement (comme des dérivés de prix ou d'autres facteurs observables);

Niveau 3 – données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les placements étaient classés dans le niveau 1.

Classement

Le Fonds classe ses placements en titres de capitaux propres en tant qu'actifs financiers et passifs financiers à la JVRN.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la JVRN. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les instruments financiers sont ultérieurement évalués à la JVRN, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle il s'engage à acheter les instruments. À compter de cette date, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Le Fonds décomptabilise les autres actifs financiers seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent, ou s'il transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont exécutées, sont annulées ou arrivent à expiration.

Commissions et autres coûts de transaction liés aux opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont portés en charges et sont compris au poste « Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille » dans l'état du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et il est calculé selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement selon le taux nominal de l'instrument sous-jacent, et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Le profit réalisé à la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h, heure de l'Est (le « taux à la clôture »), un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »).

Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions. L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net réalisé sur placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à utiliser des estimations. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une certaine catégorie de parts rachetables, divisé par le nombre total de parts rachetables de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est fondée sur l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque catégorie de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette catégorie en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements sur le calcul.

Autres actifs et passifs

Les dividendes et intérêts à recevoir, les souscriptions à recevoir et les remboursements de charges à recevoir sont classés en tant qu'actifs financiers et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les crédateurs et charges à payer, les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont classés en tant que passifs financiers et sont présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant l'émission. En raison de la nature à court terme des autres actifs et passifs, leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie et la dette bancaire comprennent des dépôts détenus ou des crédits disponibles auprès d'institutions financières et sont comptabilisées au coût amorti.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts du Fonds

Le Fonds a déterminé que ses parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, les a classées en tant que passifs dans l'état de la situation financière.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion calculés quotidiennement selon un pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts applicable qui compose le Fonds, lesquels sont payables le dernier jour ouvrable du mois. Les frais de gestion peuvent varier d'une catégorie à l'autre et seront déduits en tant que charge liée à la catégorie applicable du Fonds. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, comme la TPS. Les frais de gestion pour chaque catégorie de parts applicable se calculent de la façon suivante :

- Catégorie A : 1,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie A du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie F : 0,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie F du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie I : Les frais de gestion sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne dépassera pas les frais de gestion à payer sur les parts de catégorie F du Fonds.

Remboursements de charges

Au cours de la période close le 30 juin 2024, les remboursements de charges effectués par le gestionnaire se sont élevés à 448 \$ (30 juin 2023 – 3 180 \$), dont une tranche de 105 \$ était à recevoir au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – néant).

Participations

Au 30 juin 2024, 184 063 parts (31 décembre 2023 – 216 545 parts) de catégorie F étaient détenues par des parties liées au gestionnaire.

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de catégories, chacune représentant une participation égale, indivise et bénéficiaire dans l'actif net du Fonds. Chaque part de chaque catégorie donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier en parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds.

Le Fonds a créé des parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I. Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, et ce, à l'appréciation du gestionnaire.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

L'investissement initial minimal dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 1 000 \$. L'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 500 \$. Le gestionnaire peut modifier ces montants minimaux ou renoncer à les appliquer, à son appréciation absolue. L'investissement initial minimal et l'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie I sont négociés entre l'investisseur et le gestionnaire.

Les parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées chaque jour au plus tard à 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation (une « date d'achat » ou une « date de rachat », selon le cas). Le prix d'émission des parts est fondé sur le prix par part de la catégorie en question à la date d'achat. Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat ou l'ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) à une date d'achat donnée ou à une date de rachat donnée, selon le cas, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture seront traités à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas.

Le produit du rachat est versé dans les deux jours ouvrables suivant la date de rachat pertinente.

Si un porteur de parts demande le rachat de parts de catégorie A ou de catégorie F du Fonds dans les 30 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds pourrait déduire et conserver, en faveur des autres porteurs de parts du Fonds, un montant correspondant à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable du Fonds visée par la demande de rachat.

Dans certaines circonstances, les frais de transaction à court terme ne seront pas appliqués, comme dans les cas suivants :

- les rachats de parts achetées dans le cadre du réinvestissement des distributions;
- le changement de désignation des parts d'une catégorie à l'autre du Fonds;
- les rachats initiés par le gestionnaire ou pour lesquels des exigences liées à des avis de rachat ont été établies par le gestionnaire;
- à l'appréciation absolue du gestionnaire.

Le Fonds distribuera son revenu net et ses gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts au moins une fois par année. Tous les montants ainsi distribués seront automatiquement réinvestis, sans frais, dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur par part calculée à la date de distribution.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Le tableau suivant présente l'activité des parts au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2024				
Catégorie A	227 215	10 410	(24 448)	213 177
Catégorie F	1 914 759	180 269	(201 593)	1 893 435
Catégorie I	214 041	–	(99)	213 942
30 juin 2023				
Catégorie A	222 080	22 482	(27 161)	217 401
Catégorie F	2 385 362	160 958	(701 986)	1 844 334
Catégorie I	198 191	3 754	(38)	201 907

Informations sur le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital au titre des souscriptions et des rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, les autres risques de prix et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, du marché et des faits nouveaux liés à des titres précis compris dans le Fonds. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lequel il investit.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme. Le gestionnaire gère le risque en ayant recours aux services de conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et de l'évolution du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans le respect de l'objectif de placement. Pour effectuer la gestion du risque, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui permet de superviser les activités de placement du Fonds et d'assurer le respect de la stratégie de placement énoncée par le Fonds et des règlements sur les valeurs mobilières.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds.

Le risque de crédit se concentre dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds à l'égard de titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier. L'opération échouera si l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Au 30 juin 2024, le Fonds n'avait effectué aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte de crédit s'élève à 33 631 906 \$ (31 décembre 2023 – 31 024 631 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité se concentre dans le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus aisément. De plus, le Fonds conserve en général suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour atténuer l'exposition à certains risques. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains dérivés, et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation de dérivés.

Les passifs financiers sont généralement réglés dans un délai de trois mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme sur le marché sont très peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La plupart des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque en choisissant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers dans le respect de l'objectif et de la stratégie de placement du Fonds. Le gestionnaire surveille régulièrement les positions globales du Fonds sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque de marché qui découle des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2024, 98 % (31 décembre 2023 – 99 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines. Si les cours de ces titres sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 3 271 956 \$ (31 décembre 2023 – 3 067 377 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de concentration

Une concentration relativement élevée d'actifs dans les titres d'un seul émetteur ou d'un petit nombre d'émetteurs pourrait réduire la diversité et la liquidité du Fonds et accroître sa volatilité. En raison de la baisse de la liquidité, la capacité du Fonds à répondre aux demandes de rachat pourrait se voir réduite. Elle pourrait aussi donner lieu à une concentration dans certains secteurs d'activité ou segments de marché spécialisés. Par conséquent, les placements effectués dans le Fonds seront plus à risque et seront plus sujets à la volatilité que les placements effectués dans un fonds commun dont le portefeuille de placements est davantage diversifié, car le rendement d'un secteur d'activité ou segment de marché particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global du Fonds.

Le tableau suivant présente un résumé du risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Secteur d'activité	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Placements détenus		
Services de communications	4,8	4,8
Biens de consommation discrétionnaire	9,7	12,3
Biens de consommation de base	7,0	10,0
Énergie	18,0	17,4
Services financiers	5,4	12,4
Produits industriels	13,8	15,2
Technologies de l'information	6,9	7,2
Immobilier	11,6	4,0
Services publics	10,4	6,9
Matières	9,9	8,9
Total des placements nets	97,5	99,1
Trésorerie	2,4	0,8
Autres actifs et passifs	0,1	0,1
	100,0	100,0

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers (y compris la trésorerie) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux monnaies étrangères.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2024.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
30 juin 2024						
Dollar américain	12 017 \$	3 105 161 \$	3 117 178 \$	601 \$	155 258 \$	155 859 \$
	12 017 \$	3 105 161 \$	3 117 178 \$	601 \$	155 258 \$	155 859 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,04	9,26	9,30	0,00	0,46	0,46

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 31 décembre 2023.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
31 décembre 2023						
Dollar américain	11 522 \$	2 738 839 \$	2 750 361 \$	576 \$	136 942 \$	137 518 \$
	11 522 \$	2 738 839 \$	2 750 361 \$	576 \$	136 942 \$	137 518 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,04	8,85	8,89	0,00	0,44	0,44

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

8. CHARGES

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager des frais et des charges, et d'effectuer leur paiement à même les biens du Fonds, qui, selon lui, sont nécessaires, complémentaires ou convenables pour la réalisation des objectifs de l'entente relative au Fonds, y compris, sans s'y limiter, tous les frais et charges qui se rapportent à la gestion et à l'administration du Fonds. Le Fonds est responsable de l'impôt sur le résultat, des taxes d'accise et des frais de courtage sur les opérations de portefeuille, le cas échéant.

9. INDEMNISATION DU FIDUCIAIRE

Aux termes de sa déclaration de fiducie, le Fonds a indemnisé le fiduciaire, les contrepartistes et les sociétés liées pour toutes les réclamations qui pourraient découler i) d'erreurs de jugement, d'actions ou d'omissions, ou de pertes elles-mêmes attribuables à ces erreurs, actions ou omissions, pourvu que les entités concernées aient agi avec intégrité et de bonne foi et qu'elles estiment avoir raisonnablement agi au mieux des intérêts du Fonds, et ii) des pertes attribuables aux erreurs de jugement, aux actions ou aux omissions d'un courtier ou d'un agent du fiduciaire, lequel aurait été choisi, engagé ou mandaté par le fiduciaire, les contrepartistes et leurs sociétés liées respectives. Il n'y a aucune incidence financière sur l'indemnisation du fiduciaire.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La déclaration de fiducie prévoit que le bénéfice net imposable du Fonds pour chaque exercice, y compris les gains en capital nets réalisés, est payable aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Par conséquent, le Fonds n'est pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat relativement à son bénéfice ou à ses gains en capital net réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le bénéfice de source étrangère est assujéti aux retenues d'impôt étranger à la source.

Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de néant (2022 – néant) et de pertes en capital reportées en avant de 8 034 \$ (2022 – 8 034 \$).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net, qui représente les capitaux propres. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion du capital est le maintien de la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à procurer un rendement aux porteurs de parts, à maximiser la valeur pour les porteurs de parts et à maintenir la solidité financière.

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

12. AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

Le tableau suivant présente le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2024			
Catégorie A	261 970 \$	216 560	1,21 \$
Catégorie F	2 538 949	1 917 785	1,32
Catégorie I	290 605	213 972	1,36
30 juin 2023			
Catégorie A	39 360 \$	218 114	0,18 \$
Catégorie F	651 130	1 988 217	0,33
Catégorie I	62 654	199 959	0,31